

## **Assemblée générale 2005 du 1.12.2005 à Chavannes-de-Bogis**

### **Discours de bienvenue du Président:**

Je souhaite, au nom du comité, la bienvenue à nos membres, à nos donateurs, à notre avocat Me Thonney de Lausanne, ainsi qu'à la seule journaliste ici présente pour le journal 24 Heures et La Tribune de Genève, Madame Schürch.

Les rédactions de La Côte, du GHI et Le Temps se sont excusées mais souhaitent nous interviewer, ainsi que notre avocat, les prochains jours. Au vu de la bonne expérience faite l'année passée, nous avons choisi à nouveau ce lieu, pour son cadre agréable, son infrastructure de qualité à prix compétitif et pour des raisons de convenance pour la majorité des membres.

Notre assemblée est ouverte au public (nous n'avons rien à cacher) et comme l'ordre du jour l'indique, chacun aura la possibilité d'exprimer son avis et de nous faire des propositions. En revanche, selon nos statuts, le droit de vote n'est réservé qu'aux membres.

A ce jour, l'association compte une bonne centaine de membres dont une trentaine se trouvent présents, ce qui mérite grand compliment. De semblables assemblées ne réunissent souvent qu'à peine 10% de leurs membres.

Les membres fondateurs de *RIVES PUBLIQUES*, ici placés en face de vous, vous remercient très cordialement de votre participation à cette deuxième assemblée générale de notre jeune association. Votre présence est un grand encouragement pour votre comité et nous espérons que la présentation des points qui vont suivre répondra à vos attentes.

Nous avons choisi de vous faire une présentation sous forme de supports «PowerPoint» et certains d'entre eux seront chargés sur notre site internet.

Je souhaite saisir cette occasion pour remercier les membres du comité pour leur collaboration extrêmement agréable et je crois que nous pouvons nous réjouir de nos résultats que je suis très heureux de vous présenter.

Je vous remercie pour votre attention et pour votre soutien continu au sein de notre association.